

**CONFERENCE INTERNATIONALE
SUR LA SECURITE SCOLAIRE, 12 -14 NOVEMBRE 2003**

**PROJET DE RAPPORT
ET PROPOSITIONS DE TRAVAUX COMPLEMENTAIRES**

Introduction

Accidents, incendies volontaires, agressions à l'arme blanche, vols, séismes, actes de vandalisme, fusillades... Les problèmes et les menaces auxquels les établissements scolaires sont confrontés aussi bien en leur sein que de l'extérieur sont multiples, et leur nombre ne cesse de croître dans beaucoup de pays et de collectivités. Face à ces difficultés qui touchent le milieu éducatif et la société, les démarches adoptées se diversifient elles aussi sans cesse davantage. Les architectes, les chefs de projet, les représentants des ministères, les psychologues, les enseignants, les conseillers en sécurité, les services de police, les universitaires et beaucoup d'autres parties intéressées ont un rôle à jouer en aidant à mettre en œuvre ces solutions. Du 12 au 14 novembre 2003, 100 personnalités, représentant plus pays, se sont réunies à Paris pour examiner comment la diversité des problèmes et des solutions concernant la sécurité à l'école avait été abordée dans leurs pays respectifs. La Conférence a été ouverte par Constance Morella, Ambassadeur des États-Unis près l'OCDE, et Berglind Asgeirsdottir, Secrétaire général adjoint de l'Organisation.

Dans nos sociétés, tout le monde s'accorde à dire qu'il est prioritaire d'assurer la sécurité de nos enfants sur leur lieu d'apprentissage, mais il n'est pas évident d'atteindre cet objectif. Afin de mieux comprendre les problèmes en jeu, les questions suivantes ont été posées aux participants. Comment peut-on évaluer les risques pour la sécurité dans les établissements scolaires ? Comment peut-on donner aux établissements scolaires les moyens de gérer une crise lorsque celle-ci survient ? Des barrières ainsi que d'autres dispositifs physiques de sécurité augmentent-ils réellement la sécurité de nos écoles ? Dans quelle mesure des programmes locaux particuliers ont-ils réussi à résoudre des problèmes tels que les brimades et la violence à l'école ? Comment les pays intègrent-ils dans les cursus les programmes de formation théorique et pratique destinés aux enseignants et aux élèves ? *Et, question très importante, comment l'Organisation de coopération et de développements économiques aide-t-elle ceux qui sont concernés à s'attaquer à cet important problème social ?*

D'abondantes expériences ont été relatées au cours de la conférence, et le contexte de la situation joue clairement un rôle important dans la façon dont le problème est perçu. Toutefois, cette réunion a également montré que les facteurs communs sont suffisamment nombreux pour qu'un échange d'idées et de pratiques soit un exercice très nécessaire et très fructueux. L'OCDE a un rôle non négligeable à jouer *en analysant la nature du problème et en évaluant l'efficacité des solutions*. Dans la suite du présent rapport, on décrit et évalue brièvement plusieurs thèmes mis en lumière durant les sessions plénières. Ces thèmes ont fait l'objet d'une analyse plus poussée dans les cinq sessions des groupes de travail. Pour chacun de ces thèmes, le rapport indique également de quelle manière, selon les participants, l'OCDE pourrait jouer un rôle dans la suite des travaux dans ce domaine.

Résultats des sessions et conclusions des groupes de travail

Thème 1 : Cerner le problème : l'évaluation des risques d'atteinte à la sécurité scolaire

Nous devons savoir pourquoi nous faisons des rapports et comment ces rapports peuvent améliorer la situation. (Rick Draper, Australie)

Un certain nombre de dispositifs d'évaluation des risques sont actuellement employés dans les établissements scolaires pour gérer les cas de menace. En mai 2002, les services secrets des États-Unis, en collaboration avec le ministère de l'Éducation de ce pays, ont publié un manuel d'évaluation des menaces visant à prévenir les actes de violence ciblés dans les établissements scolaires. Afin de définir le contexte des risques, d'identifier ces risques, de les analyser, de les évaluer, de les traiter, de les surveiller et de les faire connaître, la norme australienne et néo-zélandaise pour la gestion des risques (AS/NZS) a également créé un cadre générique qui est utilisé dans les structures éducatives. En France, pour évaluer les risques que les catastrophes naturelles et technologiques font peser sur les établissements scolaires, l'Observatoire national de la sécurité des établissements scolaires et d'enseignement supérieur a recours à plusieurs méthodes, telles que l'enquête sur la sécurité générale des établissements scolaires (ESOPE) et les cartes de risque d'accidents majeurs. En Corée, l'évaluation des risques et la mise en application des règlements et des normes de sécurité dans les établissements scolaires sont désormais une priorité des décideurs publics à la suite de l'incendie mortel survenu dans une école primaire de Chun An l'an dernier.

Un certain nombre de pays ont procédé avec succès à l'évaluation des risques dans plusieurs contextes éducatifs dans un certain nombre de pays mais serait-il possible et fiable d'utiliser une méthode analogue dans le contexte international ? Les participants sont arrivés à la conclusion que *les méthodes existantes d'évaluation des risques pourraient être transposées à d'autres établissements et pays*. Il faut cependant examiner plus avant les « solutions efficaces » basées sur l'utilisation des méthodes actuelles – à l'échelle locale et nationale – avant de pouvoir se mettre d'accord sur une méthode internationale basée sur des définitions communes. Toutefois, il faut tenir compte des problèmes que posent la sur-notification, la sous-notification et l'influence exercée par le « facteur politique ». Les priorités en matière de risque doivent être hiérarchisées en fonction des besoins de la population et non par rapport aux médias.

Thème 2 : Gestion et planification en amont de la crise

Pour préparer aux situations d'urgence et pour en planifier la gestion, il est important de parler aux élèves. Cela fait une différence. (Ben Tucker, États-Unis)

Les crises pour la plupart surviennent sans prévenir et peuvent avoir une incidence directe ou indirecte sur l'environnement scolaire. Les événements survenus à New York le 11 septembre 2001, les agressions à l'arme blanche perpétrées dans l'école élémentaire d'Ikeda au Japon en juin 2001 et l'explosion de l'usine d'engrais à Toulouse en France en septembre 2001 sont trois exemples frappants de ce type d'incident. Aujourd'hui, à New York, on revoit actuellement les plans d'intervention d'urgence en milieu scolaire afin de prévoir des dispositions applicables à l'échelle de la ville toute entière tandis qu'au Japon, un centre de recherche en rapport avec la gestion des crises en milieu scolaire a été établi et un manuel sur la prévention des actes criminels dans les structures scolaires est en cours d'élaboration. En Espagne, s'il est vrai que le niveau de sécurité dans les établissements scolaires est actuellement acceptable, différentes mesures telles que des plans d'intervention destinés à protéger les civils en cas de catastrophe et un programme de prise en charge des victimes peuvent être rapidement mis en œuvre en cas de crise. Suite à un tremblement de terre à Athènes, qui a détruit plus de 400 établissements scolaires, l'Organisation des bâtiments scolaires (OSK) du ministère de l'Éducation a créé un département de la Gestion des crises, qui est également responsable de la mise en œuvre d'un cadre législatif relatif à ces problèmes.

Des témoignages de ce genre montrent comment un seul incident peut avoir une influence radicale sur la politique nationale ; cela étant, quelles leçons les pays peuvent-ils effectivement tirer de l'expérience d'autres pays ? Quand convient-il de maintenir les élèves à l'intérieur d'un bâtiment et quand convient-il de les laisser à l'extérieur ? Comment est-il possible de réaliser effectivement la planification à l'échelle des établissements scolaires et du pays ? Peut-on citer des stratégies de planification plus ou moins draconiennes ? Comment les éducateurs parviennent-ils à maintenir un équilibre entre « vivre normalement » et « assurer la sécurité des personnes » ? Ces questions devront être examinées dans le détail au cours de réunions futures.

Thème 3 : Conception des infrastructures

Tous les établissements scolaires doivent être matériellement délimités d'une façon ou d'une autre. Les barrières ne doivent pas forcément être infranchissables. (Chris Bissell, Royaume-Uni)

L'intégration de caractéristiques de sécurité à la fois passives et actives dans la conception des bâtiments scolaires tant anciens que nouveaux est une considération importante pour les ministres de l'Éducation, les architectes scolaires ainsi que pour les élèves et les enseignants qui occupent le bâtiment. En Irlande, l'Unité de la planification et de la construction, qui relève du ministère de l'Éducation, réalise une étude dans le but de déterminer les besoins de sécurité actuels des établissements scolaires. Plusieurs parties prenantes ont été consultées et différentes méthodes employées (évaluation de fonctionnalité des locaux, audit de sécurité par exemple) pour évaluer divers aspects de l'établissement scolaire : son lieu d'implantation et son environnement, la délimitation et l'aménagement du site, l'aménagement paysager et l'éclairage. En Grèce, l'OSK a joué un rôle non négligeable en mettant en place des équipements et des programmes éducatifs destinés aux élèves dont les parents ont immigré pour des raisons économiques, aux jeunes à risque (ex. SIDA, alcool, drogues) ainsi que pour les établissements scolaires installés dans des zones à risque sismique. Au Mexique, le ministère de l'Éducation publique a mis en œuvre deux dispositifs à l'échelle fédérale – le Fonds pour les catastrophes naturelles (FONDEN) et le Fonds pour la prévention des catastrophes naturelles (FOPREDEN) – dont la mission est de fournir une aide destinée aux bâtiments éducatifs et à leurs occupants en cas de catastrophe.

Un débat animé a porté sur un certain nombre de domaines en rapport avec le régime de propriété et le contexte dans lequel l'architecture scolaire s'inscrit. Le cadre collectif joue un rôle vital et définit le contexte dans lequel est réalisé l'essentiel de la conception des bâtiments scolaires. Le secteur de l'assurance ne dicte pas les solutions à adopter en matière de conception mais le statut juridique influe de fait sur cette conception, en particulier lorsqu'il s'agit de déterminer les espaces publics et les espaces privés. Des choix d'architecture passive peuvent renforcer la sécurité encore que certains risques soient trop élevés et qu'il faille envisager dans certains cas une conception active voire une relocalisation. L'OCDE a là aussi un rôle à jouer en présentant **un catalogue ou un répertoire d'idées et de solutions de conception en situation**.

Thème 4 : Partenariats et sécurité scolaire

Les travaux de ce groupe ... ont été une expérience chargée de beaucoup d'émotion. Il y a dans ce domaine une abondance de données d'expérience pour assurer la sécurité des établissements scolaires. (Ike Ellis, Australie)

Nombre des problèmes qui, dans les établissements scolaires, ont une incidence sur les élèves en réalité peuvent souvent être résolus par des méthodes dites de partenariats ou d'approche globale au service de la sécurité à l'école. Ces méthodes supposent l'intervention d'une variété de personnes ou de groupes tant en dehors qu'au sein de l'école pour promouvoir la sûreté, ainsi qu'un plan stratégique et la mise en

œuvre d'une diversité de programmes. Des instituts internationaux, tels que le Centre international pour la prévention de la criminalité fondé au Canada, s'emploient à renforcer la recherche et les connaissances concernant ces approches, ainsi que les facteurs de risque/protection, les pratiques effectives et l'efficacité par rapport au coût. La Communauté européenne via son initiative « CONNECT » a récemment diffusé un rapport sur la violence et les brimades à l'école dans 17 pays ; il y est précisé que pour venir à bout de la violence à l'école les différents pays d'Europe ont recours à une diversité de types d'intervention, qui pour la plupart n'ont pas fait l'objet d'une évaluation rigoureuse. Le projet d'Amsterdam sur les écoles sûres, qui a été lancé en 1999, repose sur l'utilisation d'une méthode rationnelle, globale et intégrée pour résoudre les problèmes de violence dans les établissements scolaires. Recourant à des instruments d'enquête, les enseignants, les élèves et les experts ont œuvré de concert pour définir des mesures de lutte et de prévention, fixer les priorités, conduire des actions et prendre des mesures pour lutter contre les problèmes de brimade et de violence dans les établissements scolaires. Au Royaume-Uni, le projet intitulé « L'initiative pour la sécurité scolaire au Royaume-Uni » étudie les avantages que présente une stratégie intégrée, basée sur l'utilisation des technologies, pour réduire la criminalité dans deux établissements scolaires.

Une pléthore de programmes a été présentée durant cette session. Dans le cadre du projet européen VISIONARY, des instituts de l'Allemagne, du Danemark, de la Finlande, du Portugal et du Royaume Uni ont créé un portail international sur la violence à l'école. Le projet du Canada intitulé « Together We Light the Way » est un dispositif exhaustif, basé dans les établissements scolaires mêmes, qui intervient avec succès pour prévenir les comportements asociaux et qui s'inscrit dans une stratégie nationale destinée à empêcher les brimades dans les établissements scolaires canadiens. En Malaisie, le ministère de l'Éducation a mis en place un programme de sécurité à l'école en 2002 pour faire face aux comportements négatifs, de plus en plus nombreux, qui menacent les processus d'enseignement et d'acquisition de savoirs dans les écoles. L'Organisation internationale du travail (OIT) conduit également des recherches sur la mise en place de codes de bonnes pratiques de prévention de la violence sur les lieux de travail dans le secteur éducatif. Le Programme intégré européen sur la réhabilitation a également réalisé des travaux dans ce domaine pour les élèves ayant des besoins particuliers.

Étant donné la multitude et la diversité des programmes conçus actuellement dans le monde entier pour accroître la sécurité à l'école, *l'OCDE peut jouer le rôle de dépositaire des connaissances et des données d'expérience existantes auxquelles les pays peuvent accéder et qu'ils peuvent enrichir.* Ainsi, il sera possible de recenser les éléments efficaces – y compris les méthodes d'évaluation – des programmes mis en œuvre avec succès. *Une conférence sera organisée l'année prochaine sur la violence et les brimades à l'école par la Division des politiques d'éducation et de formation de l'OCDE, le ministère de l'Éducation et de la Recherche de Norvège et l'Université de Stavanger.*

Thème 5 : Formation et soutien à l'égard de la sécurité scolaire

Le chef d'établissement a un rôle crucial à jouer en assumant la responsabilité de la mise en œuvre de ces programmes [SESAM]. (Chef d'établissement scolaire, Collège Les Bouvets, France)

L'efficacité avec laquelle les établissements scolaires réagissent en période de crise dépend dans une large mesure du degré de préparation et de formation des enseignants et des élèves à un incident de ce genre. Éléves et enseignants doivent connaître les modes d'évacuation, ils doivent savoir comment réagir à des situations différentes, qu'ils soient à l'intérieur ou à l'extérieur de l'établissement, quelle que soit la nature de l'incident – incendie, brimade ou fuite de produits chimiques à proximité. Les enseignants doivent être formés à réagir aux comportements très divers dont les élèves peuvent faire preuve avant, après et pendant un incident qui a représenté une menace pour leur sécurité ou celle de leur établissement scolaire.

Les organisations internationales telles que l'Accord risques majeurs EUR-OPA du Conseil de l'Europe et la Fédération européenne des réseaux de coopération scientifique (FER) sont de fervents défenseurs de ce qui est appelé « culture du risque », laquelle met l'accent sur le rôle important que joue l'éducation en favorisant une sensibilisation aux types de risque, aux possibilités de prévenir ces risques et à la responsabilité de chaque personne concernée. SESAM (organisation des Secours dans un Établissement Scolaire face à l'Accident Majeur) est un outil de gestion des crises à la disposition des chefs d'établissement scolaire en France. Ce programme de premier plan est mis en œuvre dans les établissements scolaires par l'Institut français des formateurs risques majeurs, en coopération avec le Conseil de l'Europe, le ministère français de l'Écologie et du Développement durable et l'Observatoire national de la sécurité des établissements scolaires et d'enseignement supérieur. Il a servi de modèle pour l'établissement du plan particulier de mise en sécurité (PPMS) qui est utilisé dans tous les établissements scolaires et qui est obligatoire dans l'éducation nationale depuis le 30 mai 2002. En France, le ministère de l'Écologie et du Développement durable soutient un certain nombre d'autres programmes de formation aux risques majeurs. Le programme de formation « Prévention – Premiers gestes », qui est coordonné par les services locaux de sapeurs pompiers et de secours dans la région de Grasse dans le sud de la France, forme les adultes et les élèves à la prévention du risque. En Australie, un certain nombre d'organismes publics – notamment l'Agence australienne de la gestion des crises (EMA), le ministère de l'Éducation et de la Formation de la Nouvelle Galles du Sud et les forces de police de la Nouvelle Galles du Sud – collaborent à l'établissement, à la mise en œuvre et à l'évaluation de plans et de programmes de mise en sûreté des établissements scolaires, ce qui inclut une formation visant à améliorer la sécurité des élèves et des personnels. En Arménie, le Centre européen de formation interrégionale pour les sauveteurs établi, met en œuvre et actualise des programmes de formation et des outils méthodologiques sur les questions de sécurité à l'intention des élèves, des enseignants, des administrateurs et des parents, indépendamment du fait qu'il apprend aux élèves et aux jeunes à reconnaître les situations de crise, notamment les prises d'otage, et à y réagir.

Les expériences relatées durant cette session ont mis en lumière le fait qu'il est essentiel d'assurer aux enseignants une formation régulière et agréée tant au stade de la formation initiale que dans les activités de perfectionnement professionnel et à l'occasion d'autres programmes de formation (aux premiers secours, par exemple). Les formations devraient être spécifiques, directes et pratiques ; ce qui suppose des jeux de rôle et des contenus propres à différentes disciplines (les professeurs de sciences devraient par exemple recevoir un entraînement général et une formation spécifique en rapport avec leur domaine de compétence). De la même façon, les programmes d'enseignement devraient refléter les problèmes de sécurité d'ordre général (comment par exemple évacuer les bâtiments en cas d'incendie) et d'autres plus spécifiques (les mesures de sécurité à prendre dans le laboratoire de sciences, entre autres). S'il est vrai qu'il incombe aux autorités nationales et locales de superviser la mise au point et l'exécution de ces programmes dans les pays, l'intérêt et l'enthousiasme des chefs d'établissement scolaire, la mise à disposition de financements et l'appui de textes de loi et de règlements sont les facteurs dont dépend au premier chef le succès de ces programmes. *L'OCDE a un rôle à jouer en s'employant avec des organisations telles que le Conseil de l'Europe à rassembler des éléments d'information sur ces programmes et à suivre leur mise en œuvre dans les pays.*

Visites d'établissements scolaires

Les données d'expérience réunies lors de la conférence ont été enrichies par la visite, durant une demi-journée, d'établissements scolaires situés près de La Défense. Les visites ont été organisées par Gérard Pourchet (Inspecteur général de l'Éducation nationale), Gérard Mignot (Chargé de mission Sécurité, Inspection académique des Hauts-de-Seine), Monique Korezlioglu (ONS), Sylvette Pierron (Délégation académique à l'action culturelle (DAAC)) et Claire Aribaud (ONS).

Le premier groupe est allé à la périphérie de l'école maternelle de Puteaux puis a visité le Collège Les Bouvets, également situé à Puteaux. Pendant ce temps, l'autre groupe s'est rendu au Lycée polyvalent F. et N. Léger à Argenteuil. Les chefs d'établissement et d'autres personnels se sont entretenus avec les participants des mesures mises en place pour assurer la sécurité des enfants à l'école, y compris la mise en œuvre du plan de sécurité SESAM contre les risques majeurs dont il a été question plus haut.

Conclusions

Eh bien, qu'allez vous [OCDE] faire maintenant ? (Ben Tucker, États-Unis)

Conclusions d'ordre général

Quatre grandes conclusions ont été recensées au cours de la conférence.

1. Les présentations sous format Powerpoint utilisées par les principaux intervenants – ainsi que certains autres documents présentés pendant les sessions en groupe de travail – seront diffusées sur le site Web de l'OCDE consacré à la sécurité scolaire : www.oecd.org/edu/schoolsafety. Un rapport contenant la totalité des interventions sera publié en anglais et en français au début de l'année 2004.
2. Une série de conférences annuelles sur les principaux problèmes liés à la sécurité sera organisée avec le soutien du ministère de l'Éducation des États-Unis.
3. Les ouvrages parus dans les différents pays sur les principaux thèmes de la réunion seront recensés.
4. Les résultats de cette conférence enrichiront encore les travaux de l'OCDE dans le domaine de l'éducation et de la cohésion sociale ainsi que l'activité sur les brimades et la violence à l'école.

Travaux futurs

Les participants à la conférence se sont dans leur très grande majorité accordés à dire que l'OCDE devait pousser plus loin ses travaux sur toutes les questions traitées lors de la réunion. Étant donné la diversité des questions et des méthodes retenues, il convient de recourir à la formule du réseau. Pour éviter les doubles emplois et pour instaurer des réseaux plus stratégiques, il importe également que l'OCDE collabore avec d'autres organisations internationales telles que le Conseil de l'Europe et le Centre international pour la prévention de la criminalité. Il y a aussi lieu de renforcer les travaux horizontaux au sein de l'OCDE, en particulier dans le cadre de l'activité menée sur le thème « Lutter contre les brimades et la violence à l'école » par la Division des politiques d'éducation et de formation de l'OCDE.

Les propositions générales d'activités futures dans ce domaine sont résumées ci-dessous. La réalisation des objectifs visés dépendra dans une large mesure du niveau des ressources humaines et financières disponibles.

1. La création et le développement *de réseaux sur différents thèmes et l'organisation de réunions s'y rapportant.*
2. L'étude de *la possibilité pratique de recueillir des données à l'échelle internationale et de mettre au point des méthodes.*

3. *La collecte, l'organisation et la diffusion de données dans le cadre d'une étude de cas.* Les pages consacrées à la sécurité scolaire sur le Web (www.oecd.org/edu/schoolsafety) constitueront le principal outil de diffusion de l'information.